

**Pauvreté monétaire, pauvreté subjective durant la petite enfance :
l'éclairage des données longitudinales***

Par Hélène Desrosiers et Micha Simard
Avec la collaboration de Catherine Fontaine
Institut de la statistique du Québec

Communication dans le cadre de la Chaire Quetelet « Dynamiques de pauvretés et
vulnérabilités. Mesures et processus explicatifs en démographie et en sciences sociales »

Louvain-la-Neuve
Le 28 novembre 2007

*Ce texte a été publié dans : MASQUELIER, B., et T. EGGERICKX (dir.) (2010). *Dynamiques de
pauvretés et vulnérabilités en démographie et en sciences sociales*, Actes de la Chaire
Quetelet 2007, Louvain-La-Neuve, Les Presses Universitaires de Louvain, p. 35-58.

Introduction

Le caractère dynamique et multidimensionnel de la pauvreté et de la vulnérabilité est maintenant largement reconnu. Afin de mieux en appréhender les diverses dimensions, plusieurs indicateurs des aspects sociaux ou monétaires de la pauvreté ont été mis au point au Québec, comme ailleurs, sans qu'aucun ne fasse l'unanimité. Comme le mentionnent Bouchard, Raynaud et Choinière (2002, p. 11) : « Déterminer un seuil de pauvreté est un exercice relativement arbitraire, même lorsqu'il existe un accord conceptuel sur ce qu'on entend par pauvreté. Dans le cas actuel, nous ne disposons même pas d'un accord conceptuel ».

À partir du début des années 1990, des spécialistes de diverses disciplines soulignent l'importance de prendre en compte le point de vue des individus afin d'évaluer leur niveau de vie ou la position sociale qu'ils occupent. Pour les uns, les variables déduites de la perception de sa situation financière seraient aussi valides, sinon plus, que les mesures basées sur les revenus déclarés (voir, entre autres, Hagenaars, 1991). L'approche subjective aurait l'avantage de ne pas refléter l'arbitraire des chercheurs ou des concepteurs d'enquête (Kingdon et Knight, 2004). De plus, elle permettrait de prendre en compte des critères qui ne sont pas facilement mesurables dans les approches objectives. Pour les autres, la perception des individus de leur situation financière refléterait mieux l'inégale répartition de la richesse collective et sa relation avec la santé (Adler, 2006, 2003; Ferland et Paquet, 1995; Sapolsky, 2005).

En effet, au cours des vingt dernières années, diverses explications alternatives de nature socioenvironnementales ont été mises de l'avant afin d'expliquer les inégalités de santé dans les pays développés. De nombreuses recherches laissent entendre que les facteurs psychosociaux, en particulier le stress ou l'absence de contrôle sur sa vie, associés au fait de se considérer plus bas dans l'échelle sociale, en termes de prestige ou de revenu, rendraient compte d'une large fraction des écarts sociaux observés en matière de santé. On a ainsi avancé que dans les pays développés, une fois le minimum vital assuré, le niveau de revenu n'avait probablement pas d'impact direct sur la santé; le désavantage relatif ressenti face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle l'individu appartient, et le sentiment de ne pas pouvoir y participer pleinement, seraient plus déterminants. Autrement dit, l'appréciation subjective par les individus de leur position sociale ou de leur niveau de vie serait associée de façon indépendante à certains états de santé ce qui donne à penser que cette perception capte des aspects importants qui échappent aux mesures traditionnelles du statut socioéconomique. Plus encore, il s'agirait là d'une des clés permettant de mieux comprendre les mécanismes à l'origine des inégalités sociales de santé, la « partie inexplicée » du gradient socioéconomique de la santé (Adler, 2006; Jusot, Grignon et Dourgnon, 2006; Kawachi et Kennedy, 2002; Wilkinson, 1986; Wilkinson et Marmot, 1998).

Bien que diverses hypothèses aient été mises de l'avant pour expliquer le lien entre pauvreté perçue et santé, les études qui ont porté spécifiquement sur les déterminants de la pauvreté subjective sont relativement peu nombreuses. Pourtant, l'identification de ceux-ci pourrait s'avérer un recours précieux, non seulement pour l'opérationnalisation du concept de pauvreté, mais aussi pour mieux comprendre les mécanismes à l'origine des inégalités sociales de santé. La contribution distincte de l'appréciation subjective de sa situation (socio) économique aux inégalités de santé est-elle simplement attribuable au caractère plus chronique des difficultés financières vécues par les personnes qui se considèrent au bas de

l'échelle sociale, ce que les données transversales ne permettent pas de saisir, ou reflète-t-elle un déficit en ressources autres qu'économiques qui échappent aux mesures traditionnelles du statut socioéconomique? Quelles sont les variables économiques et non économiques associées à l'évaluation que font les jeunes familles de leur situation financière et quel éclairage une telle analyse peut-elle apporter au concept de pauvreté et à sa mesure dans cette population?

La présente communication vise précisément à apporter des éléments de réponse à ces questions. Pour cela nous avons recours à une enquête longitudinale prospective : l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (1998-2010). Cette source de données comporte divers avantages. Les données recueillies annuellement permettent de mettre en relation l'évaluation subjective des familles de leur situation financière avec les trajectoires économiques empruntées depuis la naissance de l'enfant. On dispose également d'un large éventail de données concernant la mère, le ménage et l'environnement local. De plus, le fait qu'il s'agisse d'une population assez homogène en termes d'âge ou de position dans le cycle de vie élimine une part du bruit lié au patrimoine variable des individus formant une population plus hétérogène. À moyen terme, les résultats de cette analyse pourraient être mis à contribution afin de mieux comprendre l'impact de la pauvreté vécue durant les premières années de vie sur la santé et l'adaptation sociale ultérieures.

1. Source de données et population visée

L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2010) est conduite par l'Institut de la statistique du Québec avec la collaboration de divers partenaires. L'objectif de cette étude est de comprendre les trajectoires qui, pendant la petite enfance, conduisent au succès lors du passage dans le système scolaire. L'échantillon initial admissible au suivi longitudinal était de 2 120 enfants nés en 1997-1998 de mères vivant au Québec, à l'exclusion de celles vivant dans certaines régions éloignées ou sur des réserves indiennes. Ces enfants ont fait l'objet d'un suivi annuel de l'âge d'environ 5 mois à l'âge de 8 ans, puis feront l'objet d'un suivi bisannuel jusqu'à l'âge de 12 ans¹. Étant donné le lien reconnu entre milieu socioéconomique et réussite scolaire, la mesure de la pauvreté dans cette enquête revêt un caractère central.

La présente analyse porte sur les facteurs associés à l'évaluation des familles de leur situation financière alors que l'enfant était âgé d'environ 5 ans, soit quelques mois avant son entrée à la maternelle. Lors de ce passage, 1 759 ménages ont été rejoints. L'échantillon retenu est constitué de 1 710 enfants pour lesquels on dispose des données à la fois sur l'évaluation subjective de la situation financière et sur le revenu courant. Mentionnons dès à présent que toutes les données présentées sont pondérées et, de ce fait, ont fait l'objet d'ajustements afin de minimiser les biais liés à l'attrition; cet ajustement permet l'inférence des résultats aux enfants de 5 ans visés par l'ÉLDEQ à l'exclusion de ceux qui ne vivaient pas avec leur mère ou la conjointe de leur père à ce moment (moins de 1 % de la population visée)².

-
1. Pour une description détaillée du plan d'échantillonnage et pour tout autre renseignement concernant l'enquête, se référer au site Web de l'ÉLDEQ aussi connue sous le nom de « Je suis je serai » à l'adresse suivante : www.jesuisjeserai.stat.gouv.qv.ca
 2. Étant donné la nature des variables examinées, et comme les mères représentent la quasi-totalité des répondantes longitudinales, les quelques enfants pour lesquels le père ou conjoint de la mère était répondant à ce passage ont été exclus.

2. Description des variables

2.1 Pauvreté subjective

Dans l'ÉLDEQ, la question posée aux parents concernant la perception de la situation financière du ménage est inspirée des travaux de Hagenaars (1991). Cette question a été utilisée lors des deux grandes enquêtes sociales et de santé menées au Québec dans les années 1990 afin d'améliorer et de diversifier la façon de mesurer le statut socioéconomique, d'une part, et à cause des difficultés reconnues à obtenir l'information sur le revenu, d'autre part. On estimait alors que cette variable, contrairement aux mesures élaborées uniquement à partir des revenus déclarés, reflèterait les attentes et les exigences des individus en plus de permettre de prendre en compte des éléments comme l'endettement, l'entraide, le travail au noir et l'évasion fiscale, le troc ou l'aide financière et matérielle dont peuvent bénéficier les individus.

Plus précisément, on a demandé aux mères des enfants alors âgés de 5 ans : « Comment percevez-vous votre situation financière *par rapport aux gens de votre âge* ». Cinq choix de réponses étaient proposés : a) je me considère à l'aise financièrement; b) je considère mes revenus suffisants pour répondre aux besoins fondamentaux de ma famille; c) je considère que mes revenus ne suffisent pas pour répondre aux besoins fondamentaux de ma famille; d) je me considère pauvre et; e) je me considère très pauvre.

Le troisième choix de réponse a été ajouté dans l'ÉLDEQ afin de mieux rendre compte du stress financier des familles qui, sans vouloir se qualifier de « pauvres », ont de la difficulté à « joindre les deux bouts ». La question imposait aux mères de se situer par rapport aux gens de leur âge alors que la notion de besoins fondamentaux était laissée à leur libre appréciation. De plus, il était précisé que l'évaluation portait sur la situation financière du ménage et non pas sur la situation financière personnelle.

À titre exploratoire, afin de mettre en perspective les réponses à cette question, on a aussi demandé à l'ensemble des répondantes comment elles percevaient la situation financière de leur ménage par rapport à celle de leurs parents au même âge (*plus à l'aise; ni plus, ni moins; moins à l'aise*) ainsi qu'une question sur l'évolution future de leur situation financière.

2.2 Les variables examinées en lien avec la perception de la situation financière

Le choix des variables examinées en lien avec l'appréciation des ménages de leur situation financière s'appuie sur les résultats des recherches, encore peu nombreuses, sur les déterminants de la pauvreté subjective (voir, par exemple, Lollivier et Verger, 1997, 1999; Razafindrakoto et Roubaud, 2001). Les variables considérées sont de divers types : indicateurs objectifs du statut socioéconomique, caractéristiques sociodémographiques de la mère et du ménage, caractéristiques du milieu résidentiel, en plus de facteurs psychosociaux (état de santé général, bien-être psychologique de la mère et soutien social).

Pauvreté monétaire relative

Au Canada, l'insuffisance de revenu est considérée le plus souvent de façon relative, c'est-à-dire définie par rapport au niveau de bien-être d'un milieu donné. Être « pauvre » signifie un manque d'accès à des biens et à des services de base, ainsi qu'à des possibilités qui sont

communément accessibles aux groupes plus favorisés de la population. Cette approche est utilisée par Statistique Canada pour l'élaboration des indices de suffisance du revenu.

On considère ici un ménage comme ayant un revenu insuffisant ou comme vivant une pauvreté monétaire relative, si son revenu annuel *brut* provenant de toutes sources³ se situe sous le seuil (avant impôt) défini par Statistique Canada pour l'année de référence, selon la taille du ménage (de 1 à 7 personnes ou plus) et la taille de l'agglomération de résidence (5 tailles sont distinguées, des régions rurales aux villes de 500 000 habitants ou plus). Plus précisément, ces seuils de faible revenu (SFR) correspondent au niveau de revenu à partir duquel un ménage va consacrer en moyenne à l'alimentation, aux vêtements et au logement une part de son revenu avant impôt supérieure de 20 % à celle consacrée par la famille moyenne⁴. Les seuils de faible revenu prennent donc en compte, dans l'estimation du seuil, d'une portion de revenu nécessaire pour participer pleinement à la société.

S'ils suscitent la controverse parmi les experts, des sondages d'opinion révèlent que les SFR correspondent aux normes de vie acceptées au Canada, c'est-à-dire au montant minimum jugé nécessaire pour se débrouiller dans la collectivité (CCDS, 2000). En outre, diverses recherches ont montré que les conséquences les plus négatives du faible revenu sur le développement des enfants commencent à se faire sentir lorsque le revenu familial s'approche des niveaux de revenu correspondant aux SFR avant impôt (Ross et Roberts, 2002). À titre indicatif, le pourcentage d'enfants de 5 ans vivant dans un ménage à faible revenu se situe à 22 % selon les seuils de faible revenu comparativement à 19 % selon la mesure de faible revenu (MFR-avant impôt) plus couramment utilisée à l'échelle internationale⁵.

À partir des renseignements sur le revenu recueillis à chacun des passages annuels, deux variables permettant de cerner la profondeur et la durée de l'insuffisance du revenu ont été construites :

1) *Niveau de suffisance du revenu courant (2003)*. Cette variable vise à évaluer la profondeur de la pauvreté relative que vivait le ménage cette année-là. Trois catégories sont distinguées : 1) revenu suffisant soit au-dessus du seuil de faible revenu, 2) revenu insuffisant (revenu se situant entre le seuil et 60 % de celui-ci), 3) revenu très insuffisant, soit un revenu en deçà de 60 % du seuil. Le revenu des ménages appartenant à cette dernière catégorie correspond *grosso modo* aux barèmes de la sécurité du revenu (prestations d'aide sociale). Au moment du passage de 2003, les pourcentages d'enfants dans ces trois catégories se situaient à 78 %, 13 % et 9 % respectivement.

3. Dans l'ÉLDEQ, le revenu déclaré est le revenu avant impôt et retenues, au cours des 12 mois précédant l'enquête, de tous les membres qui vivent habituellement dans le ménage dont fait partie l'enfant cible. Il inclut les revenus du marché (ex. : salaires et traitements tirés d'un emploi, revenus de placement), les paiements de transfert (ex. : assurance-emploi, prestations d'aide sociale, diverses prestations pour enfants) et les autres revenus.

4. Par exemple, pour une famille de deux adultes et de deux enfants habitant à Montréal, le seuil de faible revenu avant impôt établi pour l'année de référence 2003 se situait à 37 253 \$ (environ 25 000 euros). Il est à noter que les estimations de pauvreté dérivées des SFR avant impôt sont en général supérieures de quelques points de pourcentage à celles obtenues à partir des SFR après impôt et ce, en raison du système d'imposition progressif sur le revenu prévalant au Canada.

5. « La mesure de faible revenu avant impôt » (MFR-AI) utilisée ici correspond à 50 % du revenu familial médian ajusté avant impôt (le revenu est ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille).

2) *Dynamique des épisodes de faible revenu depuis la naissance (1997-1998 à 2003)*⁶. En tenant compte des effectifs en présence et dans le but de distinguer les situations de pauvreté relative chroniques et ponctuelles, quatre catégories ont été constituées. La catégorie « aucun » regroupe les ménages n'ayant vécu aucun épisode annuel de faible revenu. La catégorie « transitoires » regroupe les ménages ayant vécu un ou plusieurs épisodes de faible revenu avant que l'enfant atteigne l'âge de 4 ans mais qui disposaient d'un revenu suffisant depuis au moins un an. La catégorie « récents » est formée des ménages qui vivaient une situation de pauvreté relative alors que l'enfant était âgé de 5 ans et qui avaient vécu au plus un épisode antérieur. Enfin, la catégorie « persistants » inclut les ménages vivant actuellement sous le seuil de faible revenu et ayant connu au moins deux épisodes antérieurs de faible revenu. L'analyse de l'évolution du revenu moyen des familles au cours des cinq années suivants la naissance de l'enfant révèle la pertinence de ce critère (au moins 3 épisodes de faible revenu) pour identifier les personnes connaissant une situation de pauvreté relative chronique.

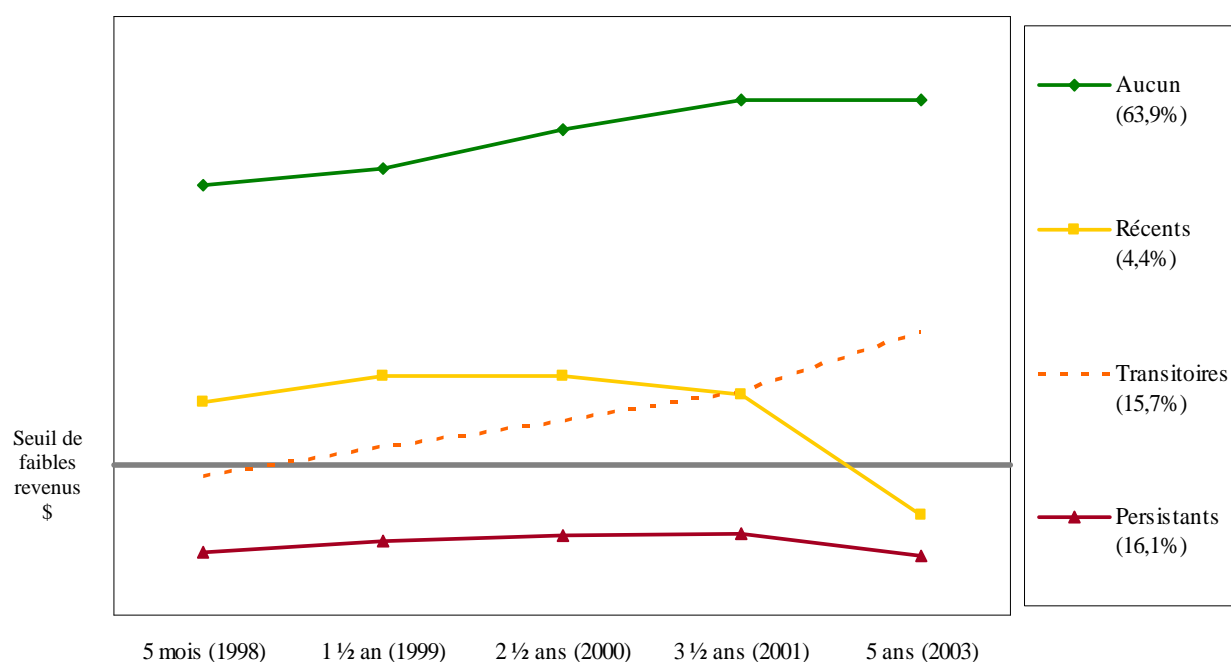
Plus précisément, l'examen des trajectoires de revenu empruntées par les jeunes familles au cours des cinq années qui ont suivies la naissance de l'enfant révèle que pour une certaine proportion des familles à faible revenu cette situation était plus récente, possiblement en raison d'un « choc » comme la perte d'un emploi, l'arrivée d'un autre enfant ou encore une séparation ou un divorce (4,4 %) alors que pour d'autres cette situation persistait depuis quelques années (16 %) (figure 1). On y distingue aussi les parcours fort différents des familles qui vivaient sous le seuil de faible revenu à la naissance de l'enfant, celles appartenant à la trajectoire « transitoires » qui ont vu leur situation s'améliorer principalement en raison d'un retour en emploi ou d'une mise en union, comme la révélé nos travaux antérieurs (Desrosiers *et al.*, 2006), et les autres qui connaissent une situation dont le niveau de gravité semble marqué par l'incapacité de s'en sortir.

Autre variable financière

Manque d'argent pour les besoins essentiels (2002 – enfants de 4 ans). Cette variable constitue une mesure directe du stress financier récent vécu par les familles et une mesure indirecte de leur réserve d'actif. Lors du passage de 2002, on a demandé aux répondantes si leur ménage avait manqué d'argent au cours des trois mois précédant l'enquête pour les postes budgétaires familiaux suivants : a) le loyer ou l'hypothèque, b) l'électricité, le chauffage ou l'eau chaude, c) les médicaments prescrits ou d) d'autres dépenses importantes comme l'habillement, le transport, etc. À partir des réponses fournies, une variable a été construite permettant de distinguer les ménages selon qu'ils n'ont pas manqué d'argent, ont manqué un peu d'argent ou ont manqué beaucoup d'argent pour les besoins essentiels (Séguin *et al.*, 2005).

6. Les données sur le revenu annuel recueillies au cinquième passage (2002), alors que les enfants étaient âgés d'environ 4 ans, n'ont pas été considérées ici en raison de l'intervalle variable séparant cette collecte de la précédente (entre 3 et 15 mois). En effet, au cinquième passage, la collecte de données, jusqu'alors étendue sur six vagues mensuelles, a été comprimée afin que tous les enfants soient vus au printemps, au moment où ils sont évalués dans le système scolaire. Prendre en considération les données de ce volet aurait pu conduire à un double comptage des épisodes annuels de faible revenu pour un certain nombre d'enfants; à l'inverse, les omettre pourrait conduire à une légère sous-estimation de ceux-ci. Un exercice comparatif révèle qu'intégrer ou non les données sur le revenu de ce volet n'a pas d'incidence significative sur les résultats.

Figure 1
Évolution du revenu moyen des familles⁷ selon la dynamique des épisodes de faible revenu depuis la naissance et l'âge de l'enfant, Québec, 1998-2003⁸



Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Autres variables socioéconomiques

On pourrait s'attendre à ce qu'à revenus équivalents, la perception de sa situation financière varie en fonction des attentes, des aspirations ou des perspectives d'avenir, elles-mêmes tributaires du milieu d'origine, du diplôme obtenu, du niveau d'insertion en emploi ou de la catégorie socioprofessionnelle. Divers indicateurs évaluant ces différentes facettes ont donc été inclus dans l'analyse (voir figure 2). En l'absence d'information sur le patrimoine du ménage, le statut résidentiel a été considéré.

Caractéristiques sociodémographiques de la mère ou du ménage

D'autres indicateurs de la mère ou du ménage reconnus comme étroitement liés à la situation économique ont été examinés : le groupe d'âge de la mère (moins de 25 ans; 25-34 ans; 35 ans et plus), le nombre d'années depuis l'immigration (non immigrante; immigrée il y a moins de 10 ans; immigrée il y a 10 ans et plus), le type de famille (biparentale intacte; recomposée; monoparentale), ainsi que la charge parentale (moins de 4 enfants; 4 enfants ou plus).

7. Écart moyen entre le revenu brut du ménage et le seuil de faible revenu avant impôt indiqué par la ligne droite. Le seuil est défini pour chaque enfant en fonction de la taille du ménage et de celle de sa région de résidence (pour plus de détails, se référer au texte).

8. Voir la note 6 dans le texte.

Certaines études indiquent que les personnes évaluant négativement leur niveau de vie sont plus isolées socialement et affichent un état de santé moins favorable (Kayrouz et Demers, 2003; Lollivier et Verger, 1997, 1999; Razafindrakoto et Roubaud, 2001). Par ailleurs, on sait que le niveau de soutien social, en particulier un meilleur soutien émotionnel, pourrait jouer un rôle protecteur face au stress et à ses effets, en particulier chez les populations à faible revenu (Caron *et al.*, 2007). Des indicateurs évaluant ces différents aspects ont donc été considérés dans l'analyse. Il s'agit d'abord de la perception de la mère de son état de santé général (excellent ou très bon; bon, passable, mauvais) et du niveau de symptômes dépressifs rapportés alors que l'enfant avait 5 ans. Les symptômes dépressifs ont été évalués à l'aide d'une version abrégée de l'échelle d'évaluation de l'état dépressif du Center for Epidemiologic Studies Depression (CES-D). Cette échelle mesure la présence et la gravité des symptômes associés à la dépression, principalement les symptômes affectifs et somatiques, durant la semaine précédant l'enquête. Elle ne prétend pas toutefois offrir un diagnostic clinique de la dépression. À partir des scores obtenus, une variable dichotomique a été construite (quartile supérieur de l'échelle; autres). L'évaluation du niveau de soutien social s'appuie sur trois questions tirées de la *Social Provisions Scale* de Cutrona et Russell validée au Québec par Caron (1996). À la suite d'une analyse factorielle des données recueillies les années antérieures, trois questions tirées de l'échelle originale ont été retenues afin de diminuer le temps d'entrevue. On a demandé à la mère alors que l'enfant était âgé de 4 ans si elle était entièrement d'accord, d'accord, en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants : 1) J'ai une famille et des ami(e)s qui m'aident à me sentir à l'abri du danger, en sécurité et heureux/heureuse, 2) J'ai quelqu'un en qui j'ai confiance et vers qui je pourrais me tourner pour avoir des conseils si j'avais des problèmes, 3) Il y a des gens sur qui je peux compter en cas d'urgence.

Variables décrivant le milieu de vie

La communauté locale peut constituer un référent important lorsqu'il s'agit d'évaluer son niveau de vie. Trois indicateurs du milieu de vie des ménages ont été examinés en lien avec la perception de la situation financière du ménage : le type de région (région rurale, régions urbaines de 500 000 h et plus, autres régions urbaines), le niveau de défavorisation matérielle et le niveau de défavorisation sociale de la zone de résidence⁹.

3. Démarche d'analyse

La présente analyse visait d'abord à comparer l'appréciation subjective de la situation financière du ménage aux indicateurs objectifs du statut socioéconomique. Dans un second temps, dans le but de déterminer les principaux facteurs associés à l'évaluation des parents de leur situation financière, une analyse de régression logistique a été entreprise. Étant donné les petits effectifs présents dans certaines catégories de la variable dépendante, les choix de réponse suivants ont été regroupés afin d'identifier les ménages se percevant démunis financièrement : 1) je considère que mes revenus ne suffisent pas pour répondre aux besoins fondamentaux de ma famille, 2) je me considère pauvre, 3) je me considère très pauvre. Par souci de simplicité, dans la suite du texte, on référera parfois à ces ménages comme étant les

9. L'indice de défavorisation matérielle est basé sur la proportion de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, le rapport emploi/population et le revenu moyen individuel de la zone de résidence tandis que l'indice de défavorisation sociale se fonde sur trois variables : la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves, la proportion de familles monoparentales et la proportion de personnes vivant seules (Pampalon *et al.*, 2004).

ménages pauvres sous l'angle subjectif. Ces ménages sont comparés à ceux considérant être à l'aise financièrement ou ayant mentionné avoir un revenu suffisant pour répondre à leurs besoins fondamentaux.

Sur la base des analyses bivariées, diverses variables ont été retenues pour la modélisation. Le seuil de significativité de 0,10 a été établi comme critère pour la sélection des variables; toutes les variables examinées se sont toutefois révélées fortement associées à l'évaluation de la situation financière des ménages ($p < 0,05$).

Afin de réduire les problèmes potentiels de colinéarité et le risque de produire des estimations peu fiables, les variables ont été testées successivement pour chacun des groupes de variables selon la méthode de régression pas à pas: les variables socioéconomiques, les variables sociodémographiques, les ressources psychosociales et les caractéristiques du milieu. Seules les variables liées significativement à la perception de la situation financière à chacune des étapes ont été considérées dans les modèles finaux présentés au tableau 1. Afin de conserver le maximum d'observations dans l'analyse, dans le cas de variables pour lesquelles la non-réponse était plus élevée (trajectoires de faible revenu et niveau de bien-être psychologique), une catégorie correspondant aux observations manquantes a été ajoutée après avoir vérifié que l'inclusion ou non de cette catégorie n'affectait pas les paramètres estimés du modèle. Finalement, étant donné la corrélation élevée entre le niveau d'insuffisance du revenu courant et les trajectoires de faible revenu, deux modèles distincts ont été construits afin de cerner leur impact respectif.

Les résultats des analyses de régression logistique sont présentés sous forme de rapports de cotes¹⁰. Il est à noter que toutes les estimations et leurs précisions ont été produites en tenant compte du plan de sondage complexe de l'enquête¹¹. À titre indicatif, l'ajustement des modèles a été vérifié à l'aide du test de Hosmer-Lemeshow dont la statistique calcule les écarts entre les valeurs observées et estimées, et la statistique F ajustée selon la correction de Satterthwaite.

4. Résultats

4.1 Perception de la situation financière et variables socioéconomiques « objectives »

Il s'agit ici d'abord de comparer la perception de la situation financière à d'autres mesures classiques du statut socioéconomique afin d'en vérifier ses composantes propres.

Dans un premier temps, les données révèlent que la grande majorité des mères des enfants en âge de fréquenter la maternelle estimaient le revenu de leur ménage suffisant pour répondre à leurs besoins essentiels (56 %) ou encore s'estimaient à l'aise financièrement (34 %). Parmi les autres, la majorité ont rapporté avoir un revenu insuffisant pour répondre à leurs besoins essentiels (8 %); à peine 2 % considèrent leur ménage comme étant pauvre ou très pauvre (données non présentées).

10. Malgré la nature longitudinale de certaines variables, nos modèles ne permettent pas de statuer sur le sens des causalités entre les variables explicatives et l'évaluation par les ménages de leur situation financière. De plus, étant donné la nature exploratoire de la présente analyse et, en raison des petits effectifs en présence, aucun test d'interaction n'a été effectué. Aussi, les rapports de cotes ne peuvent être interprétés ici comme des estimations valables de « risques relatifs »; on considérera seulement que la probabilité d'occurrence de la variable dépendante est augmentée ou diminuée par un facteur donné.

11. Le logiciel statistique SUDAAN spécialisé dans le traitement des données provenant d'un plan de sondage complexe a été utilisé à cette fin.

À l'instar des quelques travaux réalisés sur le sujet notamment au Canada et en France, on observe un écart entre la perception de sa situation financière et le niveau de revenu du ménage, la concordance entre les deux mesures étant élevée chez les personnes ayant un revenu supérieur, mais faible chez les personnes les moins nanties (Ferland et Paquet, 1995; Lollivier et Verger, 1997). Ainsi, 95 % des ménages « non pauvres » selon le revenu courant considèrent celui-ci suffisant pour répondre à leurs besoins essentiels. À l'inverse, seulement 30 % des ménages connaissant une pauvreté monétaire relative rapportent avoir un revenu insuffisant pour combler leurs besoins fondamentaux, ou encore s'estiment pauvres ou très pauvres (données non présentées). Cela reflète, en partie le fait que ces ménages ne forment pas un groupe homogène sur le plan de leur niveau de revenu et d'épargne, notamment. La mise en relation de l'évaluation de la situation financière des ménages avec la profondeur du faible revenu ou encore des indicateurs permettant d'évaluer le niveau d'épargne ou d'endettement s'avère alors nécessaire.

La figure 2 révèle à cet égard que le degré de concordance s'améliore lorsqu'on considère l'ampleur du faible revenu ou le revenu permanent plutôt que les seules ressources monétaires instantanées. C'est alors près de la moitié des ménages (46 %) dont le niveau de revenu courant était très insuffisant qui se percevaient démunis financièrement. Comparativement aux ménages connaissant une situation de faible revenu récente, ceux qui se trouvaient dans cette situation depuis plus longtemps étaient aussi nettement plus susceptibles de se considérer dépourvus sur le plan financier (34 % c. 14 %).

On a aussi mis en relation la perception de la situation financière avec les réponses fournies un an auparavant en matière de manque d'argent pour les besoins essentiels. Les données révèlent à cet égard que 40 % des mères vivant dans un ménage qui avait beaucoup manqué d'argent pour les besoins essentiels l'année précédente ont rapporté ne pas avoir un revenu suffisant pour combler leurs besoins fondamentaux lorsqu'on les a interrogées en 2003, alors que c'était le cas de seulement 5 % environ de celles qui n'en avaient pas manqué.

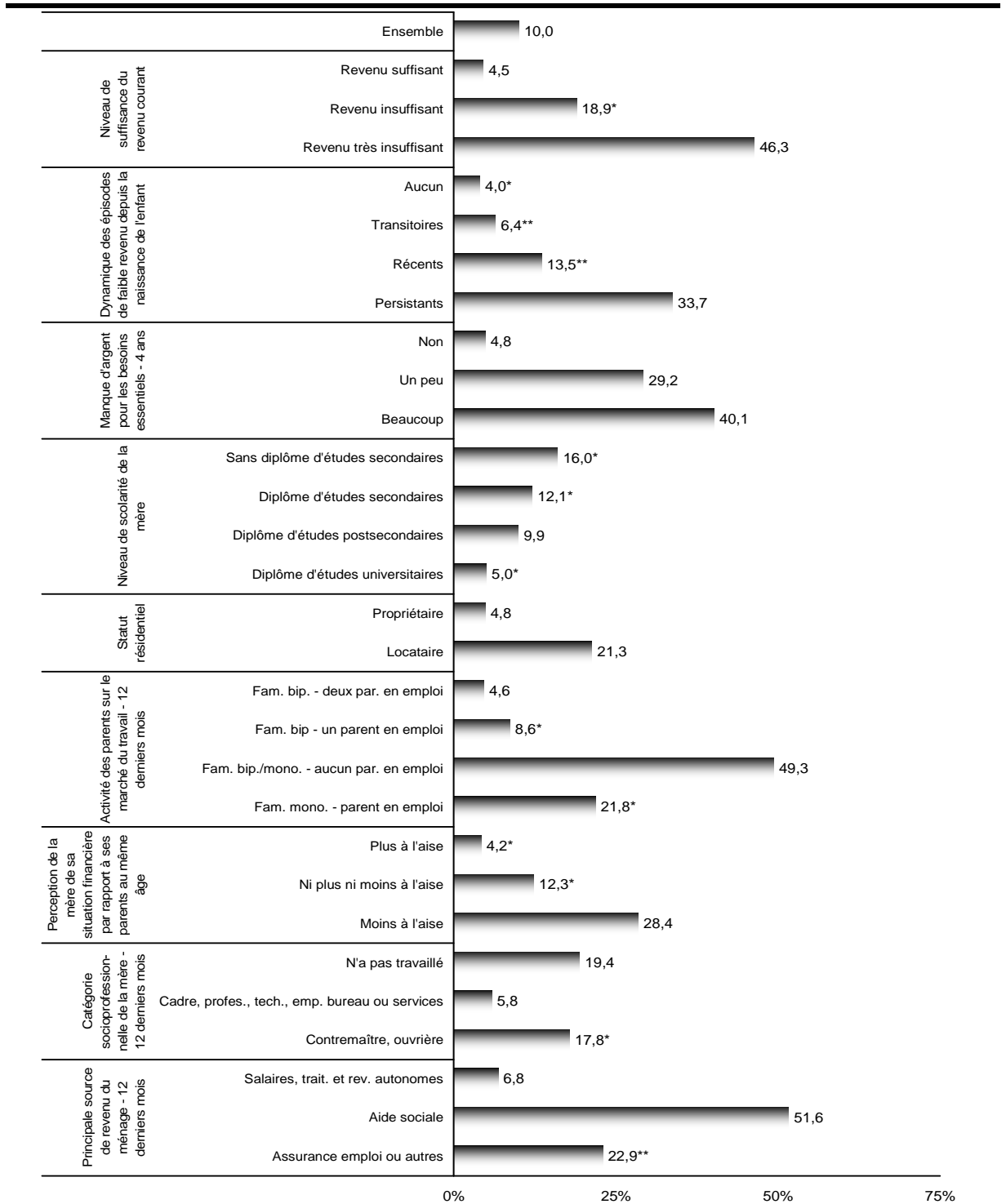
En ce qui a trait aux autres variables généralement utilisées pour mesurer le statut socioéconomique des familles, les résultats vont dans le sens attendu. La perception de la situation financière du ménage est associée au niveau de scolarité quoique seules les mères détenant un niveau d'études universitaires semblent à l'abri de l'insatisfaction économique. Les ménages locataires et ceux comprenant des parents exclus du marché du travail rapportent aussi plus souvent avoir de la difficulté à joindre les deux bouts. Fait intéressant à souligner, on observe une relation s'apparentant à un gradient en ce qui a trait au milieu d'origine : seulement 4 % des mères se déclarant plus à l'aise que leurs parents au même âge se disent démunies financièrement alors que c'est le cas de 12 % chez les mères qui se disent ni plus ni moins à l'aise et 28 % chez celles qui le sont moins. Comme on ne tient pas compte ici du niveau de revenu réel, ces résultats demeurent toutefois difficiles à interpréter.

De façon générale, ces résultats montrent qu'il y a suffisamment de différences entre la perception de sa situation financière et les autres mesures traditionnelles du statut socioéconomique pour affirmer que la première prend en compte d'autres composantes ou résulte de la combinaison de plusieurs facteurs.

Quels sont alors les principaux facteurs faisant en sorte que certains ménages à faible revenu rapportent avoir de la difficulté à satisfaire leurs besoins fondamentaux alors que d'autres semblent mieux s'en tirer ?

Figure 2

Proportion d'enfants de 5 ans vivant dans un ménage se percevant démuné financièrement, Québec, 1998-2003¹²



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

12. Test du khi-deux selon la perception de la situation financière significatif au seuil de 0,01 pour toutes les variables.

Tableau 1

Principales caractéristiques¹³ associées au fait pour les familles de se percevoir démunies financièrement (rapports de cotes du modèle logit), enfants de 5 ans, Québec, 2003 (n = 1 654)

	Catégorie	Modèle				
		1	2	3	4	5
Niveau de suffisance du revenu courant <i>Suffisant</i>	Insuffisant	2,11 [†]	1,75 [‡]	1,73 [‡]	1,79 [‡]	
	Très insuffisant	5,28 ^{†††}	4,38 ^{†††}	4,48 ^{†††}	4,59 ^{†††}	
Dynamique des épisodes de faible revenu (0-5 ans) <i>Aucun</i>	Transitoires					0,84
	Récents					1,25
	Persistants					2,78 ^{††}
	Données manquantes					1,45
Manque d'argent pour les besoins essentiels¹⁴ <i>Non</i>	Oui	4,78 ^{†††}	4,70 ^{†††}	4,40 ^{†††}	4,43 ^{†††}	4,29 ^{†††}
	<i>Non</i>					
Activité des parents sur le marché du travail (12 derniers mois) <i>Famille bipolar. - deux parents en emploi</i>	Famille bipolar. – un parent en emploi	0,90	0,92	0,90	0,82	0,99
	Famille bipolar. ou mono. – aucun parent en emploi	2,74 [†]	3,25 [†]	3,14 [†]	2,82 [†]	4,44 ^{†††}
	Famille mono. – parent seul en emploi	2,08 [†]	2,40 ^{††}	2,43 ^{††}	2,20 ^{††}	2,56 ^{††}
Perception par la mère de sa situation financière par rapport à ses parents au même âge <i>Ni plus ni moins à l'aise</i>	Plus à l'aise	0,41 ^{††}	0,35 ^{†††}	0,34 ^{†††}	0,35 ^{†††}	0,32 ^{†††}
	Moins à l'aise	1,87 [†]	1,60 [‡]	1,60 [‡]	1,66 [‡]	1,52
Nombre d'années depuis l'immigration <i>Non immigrante</i>	Immigrée il y a moins de 10 ans		3,87 ^{††}	2,78 [†]	2,82 [†]	2,46 [‡]
	Immigrée depuis 10 ans et plus		1,78	1,56	1,59	1,53
Niveau de soutien social²				0,77 ^{†††}	0,80 ^{††}	0,78 ^{†††}
Échelle de symptômes dépressifs (mère) <i>Trois quartiles inférieurs</i>	Quartile supérieur				2,98 ^{†††}	
	Données manquantes				1,07	

Note : Rapports de cotes significatifs au seuil de : ‡ p < 0,10; † p < 0,05; †† p < 0,01; ††† p < 0,001.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

13. La catégorie de référence, qui prend la valeur « 1 », est inscrite en italique.

14. L'année précédente (volet 2002).

4. 2 Facteurs explicatifs de la pauvreté subjective : résultats de l'analyse multivariée

Le tableau 1 présente les principaux facteurs associés à l'évaluation de la situation financière des familles résultant de l'analyse de régression logistique.

Comme on peut le voir, à niveaux de suffisance du revenu équivalents, les ménages qui ont rapporté avoir manqué d'argent pour des dépenses importantes un an auparavant, sont nettement plus susceptibles que les autres de se déclarer démunis financièrement; cela pourrait traduire l'endettement ou la faible marge financière de ces familles pour assumer les dépenses courantes. Le niveau d'insertion des parents en emploi contribue aux variations observées. Fait intéressant à souligner, si les familles biparentales comprenant un seul gagnepain ne se distinguent pas des familles à double revenu, il en est tout autrement des ménages monoparentaux dont la mère travaille. Ce résultat pourrait traduire les trajectoires d'emploi plus précaires des mères seules comparativement aux parents de famille biparentale à revenu unique (Desrosiers *et al.*, 2006) ou encore leur plus faible niveau d'épargne (Morrisette, 2002). Une baisse du niveau de vie, pour celles ayant connu une rupture d'union récente, pourrait aussi ne pas y être étrangère.

Comme on peut le constater, l'évaluation que font les mères de la situation financière de leur ménage par rapport aux gens de leur âge paraît aussi clairement influencée par l'origine sociale. Ainsi, comparativement aux mères qui déclarent être ni plus ni moins à l'aise que leurs parents au même âge, les mères en mobilité financière ascendante sont moins enclines à se dire démunies financièrement. La relation inverse est aussi observée mais semble plus ténue: les mères en mobilité descendante ayant plus tendance à juger leurs revenus insuffisants. Le premier résultat traduirait peut-être un phénomène d'attrition ou d'autolimitation des besoins chez les mères issus de milieux modestes.

Fait à souligner, le niveau d'éducation de la mère n'ajoute aucune information supplémentaire aux autres variables socioéconomiques pour expliquer la situation financière perçue; même dans un modèle comportant uniquement ces deux indicateurs, la mesure du revenu est la seule à rester significative. On peut alors penser que les potentialités d'évolution des ressources financières n'entrent guère en jeu. Il en est de même de l'effet du statut résidentiel, une fois les autres caractéristiques prises en compte (modèles non présentés). Ce dernier résultat révèle à sa façon que le statut résidentiel n'est pas un marqueur social aussi déterminant chez les jeunes familles dont la plupart sont sans doute de nouveaux accédants à la propriété; les ménages propriétaires ne sont pas nécessairement financièrement à l'aise puisqu'on ignore la valeur des propriétés, l'épargne qu'ils détiennent ainsi que leur niveau d'endettement.

Le second modèle qui intègre les variables sociodémographiques révèle que comparativement aux mères nées au Canada, les mères immigrées récemment (moins de 10 ans) se disent plus souvent dépourvues financièrement. Cela pourrait tenir au décalage entre les aspirations et les possibilités chez ces mères. La charge familiale (nombre d'enfants dans le ménage) ne ressort pas comme étant significativement associée à la perception de sa situation financière, peut-être parce que cet aspect est déjà pris en compte dans l'évaluation du niveau de revenu (voir section 2.2), alors que l'âge de la mère aurait un effet plutôt marginal¹⁵.

Comme on pouvait s'y attendre, à autres caractéristiques constantes, les mères bénéficiant d'un meilleur soutien dans leur famille et leur entourage sont moins susceptibles de rapporter

15. Comparativement aux mères âgées de 25 à 34 ans, celles âgées de 35 ans ou plus auraient plus tendance à se percevoir démunies financièrement par rapport aux gens de leur âge ($p < 0,10$). Par souci de parcimonie, cette variable n'a toutefois pas été retenue dans les modèles finaux.

avoir de la difficulté à équilibrer leur budget. L'introduction de cette variable dans le modèle a pour effet de réduire le coefficient associé à l'immigration récente en raison du lien étroit entre les deux, les mères immigrées plus récemment étant davantage isolées socialement. (comparer les modèles 2 et 3).

Le quatrième modèle qui intègre le niveau de bien-être psychologique de la mère révèle que la manifestation d'un nombre plus élevé de symptômes dépressifs est étroitement liée à l'insatisfaction économique. Comme ces mesures ont été prises au même moment, on ne peut toutefois présumer du lien de causalité entre les deux. Il a été avancé que les difficultés rencontrées, physiques ou morales, pourraient intervenir dans l'appréciation du niveau de vie (Mazé, 2005). D'autres études suggèrent, à l'inverse, que les symptômes dépressifs découleraient du stress généré par une situation sociale ou financière perçue comme défavorable (Kayrouz et Demers, 2003; Singh-Manoux *et al.*, 2002). L'absence de modification des résultats associés aux autres variables du modèle, une fois pris en compte le bien-être psychologique, indique à tout le moins que celui-ci n'exercerait pas un effet confondant sur la relation entre les autres variables explicatives et l'évaluation de la situation financière. Quant à l'état de santé perçue, il contribuerait peu à l'explication de la pauvreté subjective, une fois les symptômes dépressifs considérés.

Enfin, en ce qui a trait aux caractéristiques de la communauté locale, les données révèlent que, mis à part l'indice de défavorisation sociale de la zone de résidence, celles-ci ne seraient pas liées à la perception de sa situation financière une fois les autres facteurs individuels pris en compte. La forme de la relation peut toutefois surprendre; ce sont les mères vivant dans des quartiers à plus faible et à plus forte concentration de personnes isolées qui sont alors les plus susceptibles de se juger démunies financièrement. Comme la prise en compte de cette caractéristique entraînait une non-réponse partielle élevée, ce résultat doit toutefois être considéré avec prudence, et cette variable a été exclue des modèles finaux.

Afin d'évaluer l'impact différentiel de la profondeur et de la durée de la situation de faible revenu, le modèle 3 a été repris en substituant une variable reflétant les trajectoires de faible revenu au niveau d'insuffisance du revenu courant (comparer les modèles 3 et 5 du tableau 1).

Comme on peut le voir, une fois les autres variables considérées, seuls les ménages connaissant une situation de faible revenu persistante ressortent comme étant plus sujets à se percevoir démunis financièrement comparativement à ceux n'ayant traversé aucun épisode de faible revenu. Les coefficients rattachés aux autres variables sont peu affectés par cette substitution si ce n'est de celui associé à l'absence de parents en emploi dont l'effet est plus marqué dans le modèle intégrant la durée. Peut-être est-ce lié au fait que ces familles connaissent une insuffisance de revenu plus prononcée, un aspect non pris en compte ici. À ce propos, mentionnons que si la grande majorité (89 %) des ménages dont le revenu courant était très insuffisant connaissait une situation de faible revenu persistante, l'inverse est moins vrai : environ la moitié seulement (46 %) des ménages connaissant un faible revenu persistant avaient un revenu très insuffisant, les autres (54 %) bénéficiant d'un revenu plus proche des seuils de faible revenu. Cette situation explique sans doute le coefficient plus faible rattaché à un faible revenu persistant lorsqu'on compare les modèles 3 et 5.

Dans l'ensemble, les résultats laissent entendre que la détresse économique des jeunes familles est le plus souvent l'aboutissement d'une situation d'insuffisance de revenu qui perdure depuis un certain temps. Le poids du passé est donc manifeste; en témoigne aussi l'impact du manque d'argent rapporté l'année précédente quelle que soit la situation économique courante.

4.3 Pauvreté monétaire et pauvreté subjective : différents symptômes de pauvreté?

Les ménages pauvres sous l'angle monétaire seulement

L'analyse précédente a permis d'identifier les principales caractéristiques distinctives des ménages se disant démunis comparativement aux autres ménages. Or, ces derniers regroupent une population fort hétérogène, soit des ménages fragiles, c'est-à-dire dont le revenu est insuffisant mais qui jugent avoir ce qu'il faut pour joindre les deux bouts soit, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, des ménages financièrement très à l'aise. En quoi se distinguent plus précisément les ménages pauvres sous l'angle monétaire seulement des ménages pauvres sous l'angle subjectif? Pour apporter des éléments de réponse à cette question, une typologie des ménages a été construite distinguant les ménages pauvres sous l'angle « subjectif » (environ 10 %), les ménages « pauvres » sous l'angle des ressources monétaires instantanées seulement (15 %) et les autres ménages.

Faisant en partie écho aux résultats de l'analyse multivariée, les données du tableau 2 révèlent d'abord que les pauvres sous l'angle subjectif sont plus souvent en mobilité descendante et comptent une plus forte proportion de familles dont le parent seul ou les deux parents sont exclus du marché du travail. Un niveau de bien-être psychologique moins favorable chez les mères ainsi qu'un moindre soutien de la famille et de l'entourage constituent les autres principales caractéristiques distinctives de ces familles. On retrouve également davantage de familles pauvres sous l'angle subjectif dans les quartiers les plus favorisés sur le plan social. Ce dernier résultat vient souligner le rôle potentiel de la communauté locale dans l'évaluation que font les individus de leur situation financière, quoique la contribution unique de celle-ci serait plutôt modeste (voir section précédente).

Par contre, au chapitre des caractéristiques sociodémographiques, pauvres objectifs et subjectifs se ressemblent à plusieurs égards. Ainsi, comparativement aux non-pauvres, ils sont plus souvent locataires de leur logement et résident plus souvent dans des zones résidentielles désavantagées sur le plan matériel. Les pauvres, sous un angle ou l'autre, comptent une proportion assez semblable de mères de familles nombreuses ou monoparentales, jeunes (moins de 25 ans) ou immigrantes. Fait à noter toutefois, les mères des ménages pauvres sous l'angle monétaire seulement sont plus souvent sous-scolarisées alors, qu'à l'inverse, les ménages pauvres sous l'angle subjectif comptent une plus forte proportion de mères ayant complété des études universitaires. Ce dernier résultat pourrait refléter, à sa façon, les exigences différentes des mères selon leur niveau de scolarité. Il n'en demeure pas moins que les ménages dont la mère détient un diplôme universitaire constituent une très faible minorité des ménages pauvres, quels qu'ils soient.

Par ailleurs, qu'elles se perçoivent démunies financièrement ou qu'elles le soient seulement sur le plan monétaire, les mères sont tout aussi optimistes quand à l'évolution de leur situation financière : environ 9 sur 10 croient que leur situation financière va s'améliorer dont environ 4 sur 10 dans un proche avenir. Par contre, quand on les a interviewées un an plus tard, 60 % des premières éprouvaient un faible sentiment de contrôle sur leurs conditions de vie et leur destinée¹⁶ comparativement à seulement 39 % des mères pauvres sous l'angle monétaire et seulement 31 % des autres mères (données non présentées).

16. Le sentiment de contrôle de sa destinée représente une importante mesure de l'adaptation de l'individu à son environnement et est considéré comme un excellent prédicteur de problèmes de santé ou au contraire de résilience (voir à ce sujet Bobak *et al.*, 1998). Pour plus de détails sur l'échelle utilisée, se référer au site Web de l'ÉLDEQ à l'adresse suivante : <http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/pdf/questionnaires/E7QAAM6ans.pdf>.

Tableau 2

Répartition (%) des enfants de 5 ans selon le profil de pauvreté du ménage et certaines caractéristiques socioéconomiques, Québec, 1998-2003^{17,18}

	Pauvreté subjective (n = 144)	Pauvreté monétaire seulement (n = 212)	Ni une ni l'autre (n = 1 354)
	%		
Dynamique des épisodes de faible revenu depuis la naissance			
Aucun	26,8	-	80,7
Transitoires (antérieurs seulement)	10,5 **	-	17,3
Récents	6,2 **	26,4	-
Persistants	56,5	73,6	-
Niveau de suffisance du revenu courant			
Revenu suffisant	35,5	-	100,0
Revenu insuffisant	24,4 *	69,2	-
Revenu très insuffisant	40,1	30,8	-
Perception de la mère de sa situation financière par rapport à ses parents au même âge			
Plus à l'aise	27,0 *	48,4	71,5
Ni plus, ni moins à l'aise	23,5 *	22,1	17,7
Moins à l'aise	49,5	29,5	10,7
Manque d'argent pour les besoins essentiels – 4 ans			
Non	41,5	68,6	91,3
Un peu	33,7	21,8	6,0
Beaucoup	24,8 *	9,6 *	2,8 *
Statut résidentiel			
Propriétaire	32,4	30,3	80,6
Locataire	67,6	69,7	19,4
Activité des parents sur le marché du travail – 12 derniers mois			
Famille bip. – deux parents en emploi	29,8	29,8	76,5
Famille bip. – un parent en emploi	15,0 *	28,2	15,6
Famille bip ou mono. – aucun parent en emploi	29,9 *	18,6 *	- ¹⁹
Famille mono. – un parent en emploi	25,4 *	23,4	- ¹⁹
Catégorie socioprofessionnelle de la mère – 12 derniers mois			
N'a pas travaillé	43,4	44,1	15,2
Cadre, prof., tech., empl. bureau ou services	39,3	41,5	77,0
Contremaître, ouvrière	17,2 *	14,3 *	7,7
Principale source de revenu du ménage – 12 derniers mois			
Salaires, traitements et revenus autonomes	61,5	70,9	99,1
Aide sociale	32,6	20,2 *	-
Assurance emploi ou autres	5,9 **	8,9 *	0,9 **
Niveau de scolarité de la mère			
Sans diplôme d'études secondaires	25,6 *	39,4	10,1
Diplôme d'études secondaires	24,9 *	28,7	18,4
Diplôme d'études postsecondaires non univ.	36,4	26,5	39,0
Diplôme d'études universitaires	13,1 *	5,5 **	32,5

17. Test du khi-deux selon le profil de pauvreté significatif au seuil de 0,05 pour toutes les variables.

18. Les pourcentages significativement différents au seuil de 0,05 selon le type de pauvreté (subjective ou monétaire seulement) sont indiqués en gras

19. Pourcentages non divulgués en raison des petits nombres.

Tableau 2 (suite)

Proportion d'enfants de 5 ans selon le profil de pauvreté du ménage et diverses caractéristiques de la mère et du ménage, Québec, 1998-2003^{17,18}

	Pauvreté subjective (n = 144)	Pauvreté monétaire seulement (n = 212)	Ni une ni l'autre (n=1 354)
	%		
Groupe d'âge de la mère			
Moins de 25 ans	7,1 **	9,8 **	1,8 *
25 à 34 ans	42,5	63,1	49,8
35 ans et plus	50,4	27,1	48,5
Nombre d'année depuis l'immigration (mère)			
Non immigrante	68,5	74,2	90,4
Immigrée il y a moins de 10 ans	8,8 **	7,4 **	2,7 *
Immigrée il y a 10 ans et plus	22,7 *	18,4 *	6,9
Type de famille			
Biparentale intacte	42,7	46,0	79,9
Recomposée	11,3 *	14,6 *	12,5
Monoparentale	46,0	39,4	7,6
Nombre d'enfants dans le ménage			
Moins de 4 enfants	83,9	85,9	94,1
4 enfants ou plus	16,1 *	14,1 *	5,9
Niveau de problèmes sociaux perçus dans la zone de résidence			
Quatre quintiles inférieurs	57,9	64,1	76,7
Quintile supérieur	42,1	35,9	23,3
Indice de défavorisation matérielle de la zone de résidence			
Quintile 1 (plus favorisée)	7,8 **	10,9 *	25,7
Quintiles 2, 3 et 4	71,3	62,5	60,0
Quintile 5 (plus défavorisée)	20,9 *	26,6	14,3
Indice de défavorisation sociale de la zone de résidence			
Quintile 1 (plus favorisée)	19,0 *	10,5 *	25,7
Quintiles 2, 3 et 4	50,2	61,9	63,6
Quintile 5 (plus défavorisée)	30,8	27,6	10,7
Taille de la région de résidence			
Région urbaine (500 000 h et plus)	42,9	41,3	25,9
Autres régions urbaines	41,9	44,6	54,5
Région rurale	15,2 *	14,0 *	19,6
Perception de l'état de santé général (mère)			
Excellent ou très bon	57,0	66,6	77,8
Bon, passable ou mauvais	43,0	33,4	22,2
Échelle de symptômes dépressifs (mère)			
Quartile supérieur	52,4	28,9 *	19,4
Autres	47,6	71,1	80,6
	μ_n (e.t.)		
Niveau de soutien social	8,4 (1,8)	8,9 (1,2)	9,2 (0,4)

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Les ménages pauvres sous l'angle subjectif seulement

Ces ménages forment la catégorie la plus restreinte de l'ensemble des ménages (3,6 % parmi les 10 % de ménages pauvres sous l'angle subjectif). Sur le strict plan de leurs trajectoires économiques, ces ménages qui ont apparemment le confort standard mais qui disent avoir de la difficulté à « boucler leurs fins de mois » se situent quelque part à mi-chemin entre les non pauvres et les pauvres sous l'angle monétaire seulement. Si on ne peut exclure totalement le fait que la perception de sa situation financière soit colorée par des affects négatifs, on ne peut pas conclure qu'il s'agit là de ménages aisés. À titre indicatif, comparativement aux non pauvres, les ménages pauvres sous l'angle subjectif seulement, sont proportionnellement plus nombreux à avoir manqué d'argent l'année précédente et sont moins souvent propriétaires. Les mères seules y sont aussi plus largement représentés (données non présentées).

On peut, bien sûr, toujours se demander s'il est légitime de considérer comme « pauvre » un ménage de 4 personnes disposant d'un revenu annuel de 60 000 \$ parce qu'il est insatisfait de ses conditions de vie. Chaque approche a ses inconvénients et ses limites. Comme on peut le voir au tableau 2, parmi les familles pauvres sous l'angle subjectif, 11 % ont connu un ou plusieurs épisodes de faible revenu dans le passé et pourraient donc avoir un niveau d'endettement élevé ou une faible réserve d'actif leur permettant de parer aux coups durs ou un niveau d'endettement élevé; or, ces ménages, peu nombreux certes, échappent à une analyse fondée sur la pauvreté monétaire.

En guise de conclusion

Les résultats de la présente analyse menée auprès d'une population de jeunes familles appuient largement les constats d'autres études réalisées sur le sujet, à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement (voir par exemple Lollivier et Verger, 1997; 1999; Razafindrakoto et Roubaud, 2001). S'appuyant sur une population et une méthodologie différente, ces études ont révélé un recoupement partiel entre l'approche monétaire de la pauvreté et la perception des ménages de leur bien-être.

Si les deux approches ne se réduisent pas l'une à l'autre, elles ne forment pas non plus deux dimensions indépendantes de la pauvreté. Il s'agirait là plutôt de deux façons « imparfaites d'approcher un seul et même phénomène latent »; comparativement à celle basée sur les ressources monétaires instantanées, l'approche subjective pourrait toutefois ressembler davantage « à un déficit durable en ressources (entendues aux sens large), en capital (humain et matériel) » (Lollivier et Verger, 1999, p. 449).

Les mesures basées sur le revenu procurent en effet une information sur les ressources économiques et financières mais pas sur les autres ressources sociales et matérielles sur lesquelles une famille peut compter durant les périodes difficiles. En ce sens, la perception de la situation économique fournirait un indicateur des difficultés financières et du manque de ressources qui permet de mieux d'opérationnaliser la notion de difficultés financières pouvant être à l'origine des inégalités sociales de santé. Si l'on tient compte du fait que les désavantages auxquels les familles à bas revenus ont à faire face ne sont pas seulement le résultat de la pauvreté monétaire, l'approche subjective constituerait donc une valeur ajoutée à l'étude des inégalités sociales de santé chez cette catégorie de la population. Elle permettrait de mieux rendre compte des deux principales facettes de la défavorisation selon Townsend

(1987); la forme matérielle, c'est-à-dire la privation de biens et de commodités de la vie courante et la forme sociale qui renvoie à la fragilité du réseau social.

En ce qui a trait à l'évaluation que font les familles de leur situation financière, nos résultats montrent en effet que les ressources économiques sont loin être les déterminants uniques de l'évaluation que font les ménages de leur situation financière. L'origine sociale, les liens de sociabilité et d'autres modes d'insertion sociale comme l'emploi font partie des critères mobilisés par les jeunes familles pour apprécier leur situation financière. On pourrait voir dans le rôle positif joué par le soutien social, le reflet de l'aide, en nature ou non (ex. : échanges de services de gardiennage, aide matérielle et financière) sur laquelle certaines familles démunies peuvent plus facilement compter en cas de besoin.

Évaluer la pauvreté, même seulement pécuniaire, à partir d'un seul critère, faible revenu courant ou pauvreté subjective, n'est pas cependant sans comporter des limites. Aucune ne peut prétendre en rendre compte complètement ni être suffisante pour l'identifier avec certitude. En abordant la pauvreté uniquement sous l'angle « subjectif », on amalgame, au sein du groupe des « non pauvres », des familles disposant de ressources monétaires suffisantes pour faire face aux aléas de la vie familiale (naissance d'un nouvel enfant, perte d'emploi, séparation) et une population à faible revenu, qui tout en réussissant à équilibrer leur budget (à ce qu'ils en disent), n'en est pas moins en position précaire. À ce chapitre, il convient de souligner qu'en 1999, la famille canadienne à faible revenu « typique » disposait d'un « coussin de sécurité » de 300 \$ (environ 200 euros) pour remédier aux interruptions de revenu ou aux dépenses imprévues (Morrissette, 2002). À l'inverse, se contenter d'évaluer la précarité économique des familles uniquement à partir du revenu courant, sans isoler une population connaissant des difficultés économiques plus durables ou plus profondes, peut conduire à sous-estimer l'impact de faibles ressources monétaires sur la vie des individus concernés. L'idéal serait sans doute de tenir compte des deux approches, celle monétaire, évaluant davantage la *vulnérabilité* ou le *risque de pauvreté* et celle subjective, plus directement un déficit en capital matériel et social (Kakwani et Silber, 2008). Sans résoudre les problèmes qu'une telle opération sous-tend, le fait de connaître ce que chaque approche saisit peut aider à faire des choix plus éclairés selon les objectifs poursuivis sur le plan de la recherche ou de l'intervention.

Une dernière remarque s'impose toutefois concernant les qualificatifs utilisés pour désigner l'approche subjective retenue ici. Comme l'ont déjà souligné d'autres, il peut y avoir abus ici à parler de pauvreté « subjective ». Mieux vaudrait revenir à l'expression « perception de sa situation financière ». Cette expression a le mérite de ramener l'attention sur ce qu'on mesure surtout : la difficulté des ménages à équilibrer leur budget. À cet égard, une piste intéressante pour approfondir l'étude des inégalités sociales de santé est l'évaluation de la position sociale perçue, une mesure subjective intégrant différentes composantes du statut socioéconomique mise au point par le *MacArthur Research Network on Socioeconomic Status and Health* et pouvant être utilisée dès l'adolescence (Goodman *et al.*, 2001). Cette évaluation pourrait être faite directement auprès des enfants alors plus âgés suivis dans le cadre de l'ÉLDEQ.

Références bibliographiques

- ADLER, N. E. (2006). « Health Disparities: Measurement, Mechanisms and Meaning », Paper presented at the NIH Conference on Understanding and Reducing Disparities in Health, Bethesda, Maryland, 23 octobre.
- ADLER, N. E. (2003). « Looking beyond the borders of the health sector: The socioeconomic determinants of health », dans : E. R. RUBIN ET S. I. SCHAPPERT (eds.). *Meeting Health Needs in the 21st Century*, Washington, DC, Association of Academic Health Centres, p. 14-27.
- BOBAK, P., H. PIKHART, C. HERTZMAN, R. ROSE et M. MARMOT (1998). « Socioeconomic factors, Perceived control and Self reported health in Russia. A cross-sectional survey », *Social Science and Medicine*, vol. 47, n° 2, p. 269-279.
- BOUCHARD, C., M.-F. RAYNAUD et R. CHOINIÈRE (2002). *Avis sur le rapport du chantier interministériel sur les mesures de pauvreté et les indicateurs de résultats*, Montréal, Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé.
- CARON J. (1996). « L'Échelle de Provisions Sociales : la validation québécoise du Social Provisions Scale », *Santé mentale au Québec*, vol. 21, n° 2, p. 158-180.
- CARON J., E. LARIMER et M. TOUSIGNANT (2007). « Predictors of Psychological distress in Low-Income Populations of Montreal », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 98, supplément 1, p. S35-S44.
- CCDS (2000). *Données de base sur la pauvreté au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- DESROSIERS, H., N. VACHON, L. GINGRAS et G. NEILL (2006). « Facteurs associés aux sorties d'épisodes de faible revenu durant la petite enfance : que nous révèlent les données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (1998-2002)? », dans Association internationale des démographes de langue française (AIDELF) (éd.), *Enfants d'aujourd'hui : diversité des contextes, pluralité des parcours*, Actes du colloque international de Dakar (10-13 décembre 2002), N° 11, Tome 1, Paris, Presses Universitaires de France, p. 425-439.
- FERLAND, M. et G. PAQUET (1995). « Lien entre statut socioéconomique et santé », dans : LAVALLÉE, C., C. BELLEROSE, J. CAMIRAND et P. CARIS (éd), *Aspects sociaux reliés à la santé, Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993*, volume 2, Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, p. 119-168.
- GOODMAN, E., N. E. ADLER, I. KAWACHI, L. FRAZIER, B. HUANG et G. A. COLDITZ (2001). « Adolescents' Perceptions of Social Status: Development and Evaluation of a New Indicator », *Pediatrics*, vol. 108, n° 2, p. 1-8.
- HAGENAARS, A. J. M. (1991). « The definition and measurement of poverty », dans : OSBERG, L. (éd.), *Economic Inequality and Poverty. International Perspectives*, New York and London, M.E. Sharpe, Inc., Armonk, p. 134-156.

- JUSOT, F., M. GRIGNON et P. DOURGNON (2006). *Psychosocial resources and social health inequalities in France: Exploratory findings from a general population survey*, Paris, Institut de recherche et documentation en économie de la santé, Document de travail, DT n° 6, 27 p.
- KAKWANI, N. et J. SILBER (2008) (éds.). *The Many Dimensions of Poverty*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 304 p.
- KAWACHI, I. et B. P. KENNEDY (2002). *The Health of Nations: Why Inequality is Harmful to Your Health*, New York, New Press, 256 p.
- KAYROUZ, S. et A. DEMERS (2003). « Inégalités socioéconomiques et bien-être psychologique : une analyse secondaire de l'Enquête sociale et de santé de 1998 », *Sociologie et Sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 185-201.
- KINGDON, G. G. et J. KNIGHT (2004). « Subjective well-being poverty versus income poverty and capabilities poverty? », Oxford, University of Oxford, Global Poverty Research Group, GPRG-WPS-003, 34 p.
- LOLLIVIER S., et D. VERGER (1999). « Pauvreté d'existence, monétaire et subjective. Facteurs de persistance et corrélation sur données de panel », *Revue économique*, vol. 50, n°3, p. 431-450.
- LOLLIVIER S., et D. VERGER (1997). « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et statistique*, n° 308-309-310, p. 113-142.
- MAZÉ, C. (2005). *Le « niveau de vie » : un objet d'appréciation subjective ? Évaluation de leur « niveau de vie » par les habitants de deux quartiers sensibles de Paris*, Mémoire ad hoc de DEA en Sciences Sociales, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 53 p.
- MORRISSETTE, R. (2002). « Précarité : familles vulnérables sur le plan financier », *Tendances sociales canadiennes*, N° 11-008, hiver, p. 145-20.
- PAMPALON, R., M. PHILIBERT et D. HAMEL (2004). *Développement d'un système d'évaluation de la défavorisation des communautés locales et des clientèles de CLSC*, Rapport final de recherche, Québec. Institut national de santé publique du Québec.
- RAZAFINDRAKOTO, M. et F. ROUBAUD (2001). *Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache*, Développement, Institutions et Analyses de Long terme, document de travail DT/2001/07, 41 p.
- ROSS, D. et P. ROBERTS (2002). *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 30 p.
- SAPOLSKY, R. (2005). « Sick of Poverty », *Scientific American*, Décembre, p. 72-79.
- SÉGUIN, L., Q. XIU, L. GAUVIN, M.-V. ZUNZUNEGUI, L. POTVIN et K. FROLICH (2005). « Understanding the dimensions of socioeconomic status that influence toddlers' health:

Unique impact of lack of money for basic needs in Quebec's birth cohort », *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 49, p.42-48.

SINGH-MANOUX, A., N. E. ADLER et M. G. MARMOT (2003). « Subjective social status: its determinants and its association with measures of ill-health in the Whitehall II study », *Social Science and Medicine*, vol. 56, n° 6, p. 1321-333.

TOWNSEND, P. (1987). « Deprivation », *Journal of Social Policy*, vol. 16, n° 2, p.125-146.

WILKINSON, R., (éd.) (1986). *Class and Health: Research and Longitudinal Data*, London and New York, Tavistock publications, 223 p.

WILKINSON, R. et M. MARMOT (1998). *The Social Determinant of Health : The Solid Facts*, 2^e éd., Copenhagen, World Health Organisation.